

Avant de commencer vos travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme. Selon l'importance des travaux que vous prévoyez, il vous faudra déposer un permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable.

Les règles relatives à l'urbanisme et ses autorisations inhérentes permettent de vérifier la conformité de vos travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

**Pour déposer en direct votre PC (Permis de Construire), votre DP (Déclaration Préalable) ou votre AT (Autorisation de Travaux), merci d'utiliser la plateforme Geosphere :**

<https://paysdelor.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

**Fiches pratiques de service-public.fr**

**Chômage : démarches auprès de France Travail (anciennement Pôle emploi)**

Les règles d'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi et le calcul des allocations chômage sont les mêmes pour les salariés du secteur privé et ceux de la fonction publique. Seule la mise en paiement des allocations diffère : les allocations des salariés du secteur privé sont versées par France Travail, celles des agents publics sont généralement versées par l'administration, sauf convention avec France Travail. Des dispositions spécifiques s'appliquent pour Mayotte.

- [Inscription à France Travail \(anciennement Pôle emploi\)](#)
- [Actualisation](#)
- [Obligation de recherche d'emploi \(PPAE\)](#)
- [Radiation de France Travail \(anciennement Pôle emploi\)](#)

**Questions – Réponses**

- [Quelles sont les catégories de demandeurs d'emploi ?](#)
- [Quel justificatif fournir pour s'inscrire à France Travail \(anciennement Pôle emploi\) ?](#)
- [Comment recourir au Médiateur de France Travail \(anciennement Pôle emploi\) ?](#)
- [Faut-il être disponible pour s'inscrire à France Travail \(anciennement Pôle emploi\) ?](#)
- [Retour en France : quel droit aux allocations chômage ?](#)
- [A-t-on droit au chômage en France après un séjour en Europe ?](#)

Toutes les questions réponses

**Et aussi...**

- [Revenu de solidarité active \(RSA\)](#)
- [Allocation chômage d'aide au retour à l'emploi \(ARE\)](#)
- [Allocation de solidarité spécifique \(ASS\) et aides à la reprise d'activité](#)
- [Rupture du contrat de travail dans le secteur privé](#)

**Où s'informer ?**

- **France Travail pour demandeurs d'emploi – 3949**

**Par téléphone**

**39 49**

Pour actualiser votre situation, signaler un changement de situation, vous informer d'un paiement : service automatisé 7 jours/7, 24 heures/24 – Service gratuit + prix appel

Pour être mis en relation avec un conseiller pour vous inscrire, vous renseigner, modifier un rendez-vous : service accessible aux horaires fixés par chaque agence France Travail (anciennement Pôle emploi) – Service gratuit + prix appel

**Depuis l'étranger : + 33 1 77 86 39 49**

**Par messagerie**

Accès via le [formulaire de contact](#)

- [France Travail \(anciennement Pôle emploi\)](#)

**Services en ligne**

- [Rechercher une offre d'emploi sur France Travail](#)  
Téléservice
- [Rechercher un emploi avec l'Apec](#)  
Téléservice
- [Demande d'admission au bénéfice des rémunérations pour les bénéficiaires de l'offre de repérage et de remobilisation](#)  
Formulaire

**Plus  
d'infos**



**Services techniques: Urbanisme**

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre  
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Reception du public en mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h ; mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 12](#)

[mail](#)

